

La Lomagne

Tarn et Garonnaise



Conseil Communautaire LUNDI 26 MARS 2018 à 17H30

Communauté de Communes de
la Lomagne Tarn-et-Garonnaise

413, rue d'Esparsac - BP 34
82500 Beaumont de Lomagne

www.malomagne.com

Ouverture de séance à 17H30

Monsieur le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente du 09 JANVIER 2018. Les délégués n'apportent aucune rectification.

Secrétaire de séance : Odé GUIRBAL

Président du vote du compte administratif : Gérard GAURE



Ordre du jour :

- Vote des comptes administratifs et affectations des résultats 2017 (cf doc A)
- Approbation des comptes de gestion 2017 (cf DOB adressé par mail)
- Débat d'orientations budgétaires (cf ROB adressé par mail)
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) : désignation des délégués titulaires et suppléants représentant la CCLTG au sein des 4 syndicats de rivière :
 - Syndicat Mixte du Bassin de la Gimone
 - Syndicat Mixte du bassin aval de l'Arratz
 - Syndicat Mixte d'aménagement de la vallée de la Sère et de ses affluents
 - Syndicat intercommunal d'aménagement et d'assainissement de la Vallée de la Gimone
- OPAH : avenant financier à la convention pour 2018 et dossier aides façades
- OPAH : participations CCLTG aux dossiers PO/PB
- Maisons de Santé Pluri-professionnelles de Beaumont et Lavit : actualisation des coûts prévisionnels, des plans de financements et lancement de la phase opérationnelle (travaux)
- Création d'un atelier technique CCLTG à Beaumont : actualisation demandes de subventions
- Ecole de Musique : demande de subvention au Conseil départemental
- Castéra-Bouzet : titulaire Philippe DEL MARCO suppléant : Jérôme NOVARINO
- Office de tourisme Intercommunal : élection d'un nouveau vice-Président du Conseil d'exploitation de l'OT et intégration d'un nouveau délégué
- Commission Tourisme, culture, communication : désignation d'un nouveau vice-président
- Personnel : point sur les recrutements

Étaient présents : Alain FALGAYRAS. Jacques BIASOTTO. Fabien SALVADORI. Jean-Luc DEPRINCE. Lucie DISBEAUX. Christian MAILFERT. Geneviève MELLAC. Alain CARRRE. Jean-Claude BONNEFOI. Céline FRESQUET. Alain BERGAMASCO. Danielle CAPELLE. Sandrine AUDU –BENALI. Stéphane MARROU. Jean-Luc ISSANCHOU. Philippe DEL MARCO. Gérard FAURE. Francis SEGAUD. Francis DUILHE. Gérard LATAPIE. Odé GUIRBAL. Philippe TONIN. Dominique DEL MARCO. Bernard DIANA. Michel BAQUE. Claude TRIFFAULT. Serge MELLAC. Francis GARRIGUES. Yves MEILHAN. Marie-Rose FALGAYRAS. Brigitte HYGONENQ. Christian CONSTANTIN. Jean-Michel LEFEBVRE. Claude BUSO. André AUZERIC. Max DAYREM. Patrick PRADINES. Bernard SALOMON. Pascal GUERIN. Geneviève DUILHE. Climène BRINGAY. René GIAVARINI. Michel DELBREIL

Étaient absents, ou excusés ou non représentés : Marie-Claude RICARD. Jean-Louis DUPONT. Claude RENARD. Jean-Marc NICOLAS. Ghislain DANGAS. Marie-Christine CARETTE. Karine RIEGES. Julien-Pierre LAPORTE

A donné procuration :

Nicole JOUGLAR à Lucie DISBEAUX

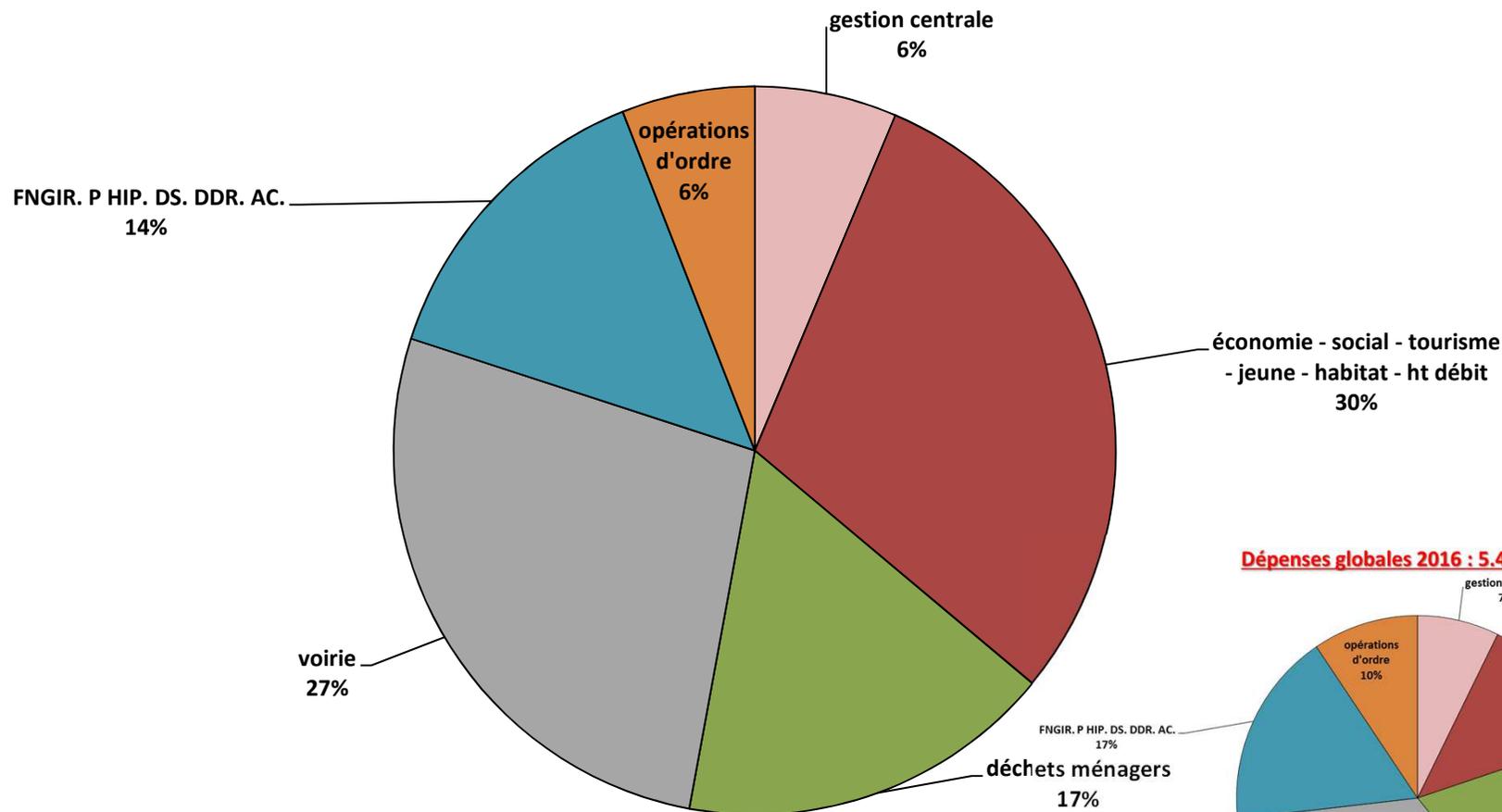
Maurice SEIGNERON à Jean-Claude BONNEFOI

Participaient également : Karine REY, Trésorière. Sylvie BOUTEVIN, Comptable CCLTG. Sandrine CHAMPIE, Chargée de mission CCLTG. Patrice CASTEBRUNET, Responsables voirie CCLTG.. Isabelle PRETE, Secrétaire CCLTG.



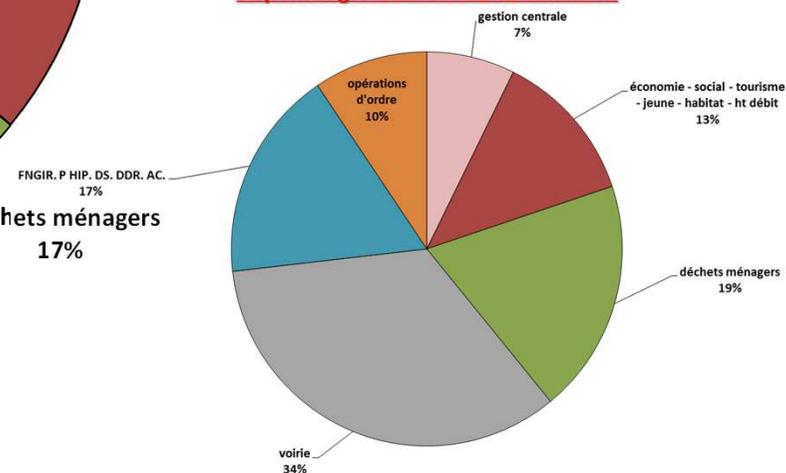
Vote des comptes administratifs : Monsieur le Président présente les comptes administratifs. Ils ont été approuvés par les différentes commissions, la commission Finances et Personnel ainsi que Madame Karine REY, Trésorière.

Dépenses globales 2017 : 6.50 millions



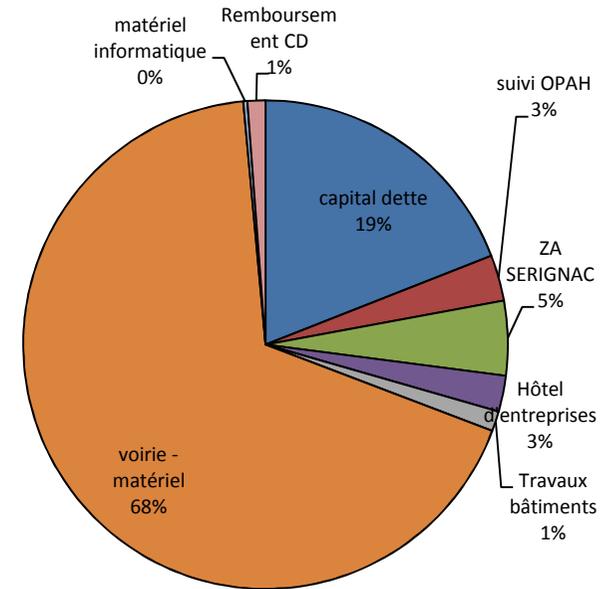
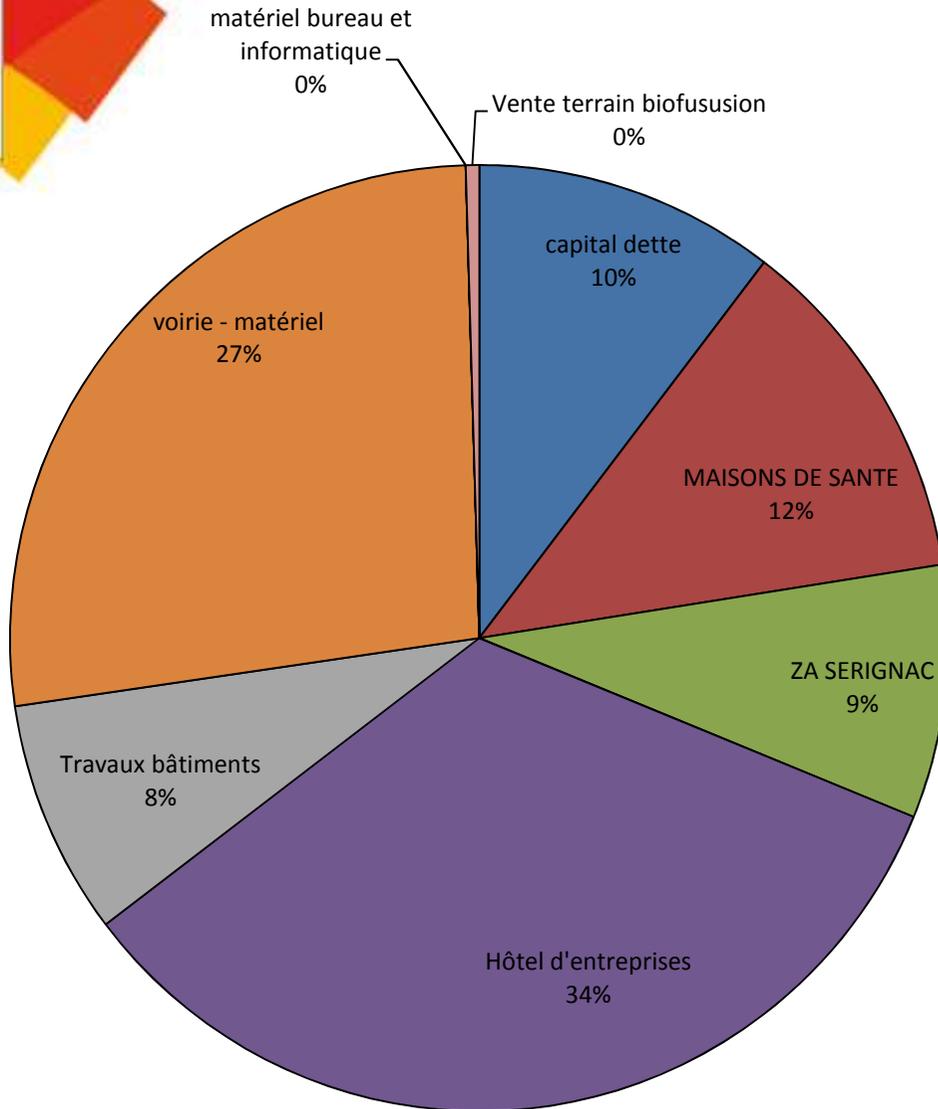
Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources
Dotation de Solidarité Communautaire
Paris hippiques

Dépenses globales 2016 : 5.43 millions





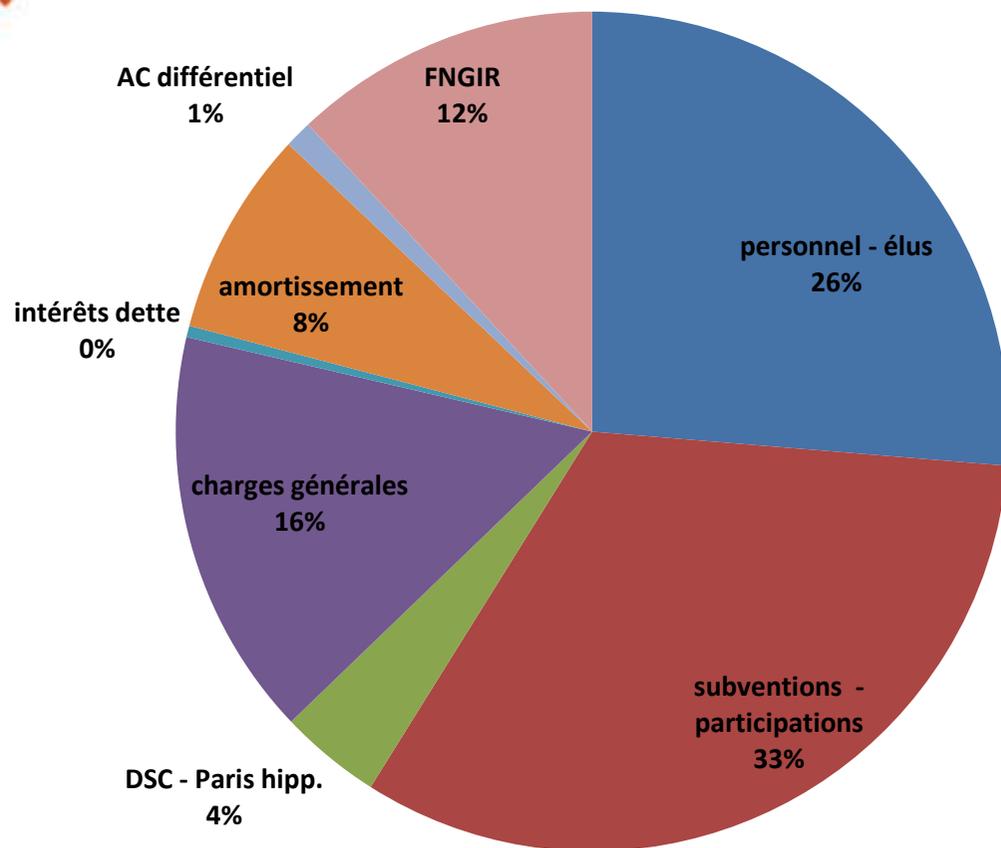
Dépenses investissement 2017 : 2.10 millions



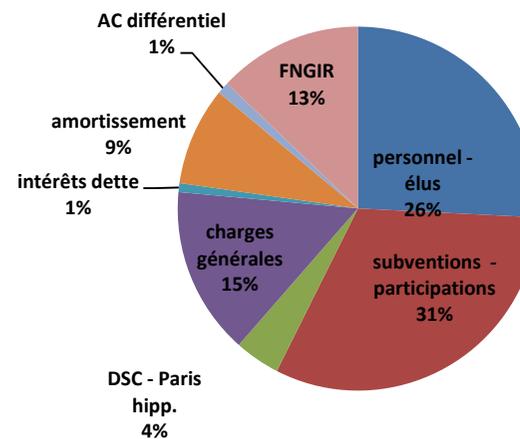
Dépenses investissement 2016 : 1.18 million



Dépenses fonctionnement 2017 : 4.13 millions



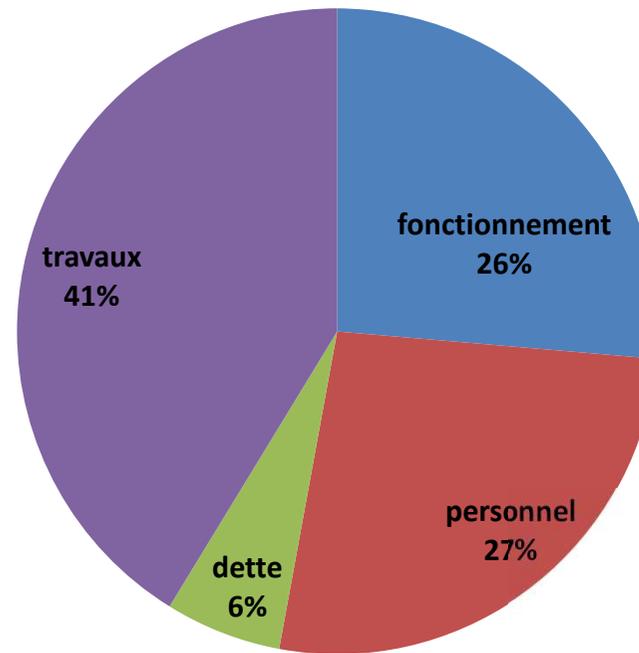
Dépenses fonctionnement 2016 : 3.82 millions



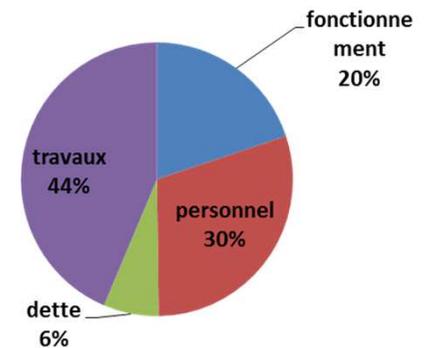


Compétence voirie F + I 2017 : 1,75 M€

Budget global CCLTG 2017 : 6,5 M€
(5,43 M€ en 2016)



compétence voirie F + I 2016 :
1.83 million



**PROGRAMME OUVRAGES D'ART (reste à réaliser)
GARDES-CORPS**

**BEAUMONT VC 7
(automne 2018)**

36 000 €



**Pont lieu-dit «Barbe»
VC21
(Printemps 2018)**

42 000 €



Monsieur le Président précise que les travaux seront réalisés courant 2018.



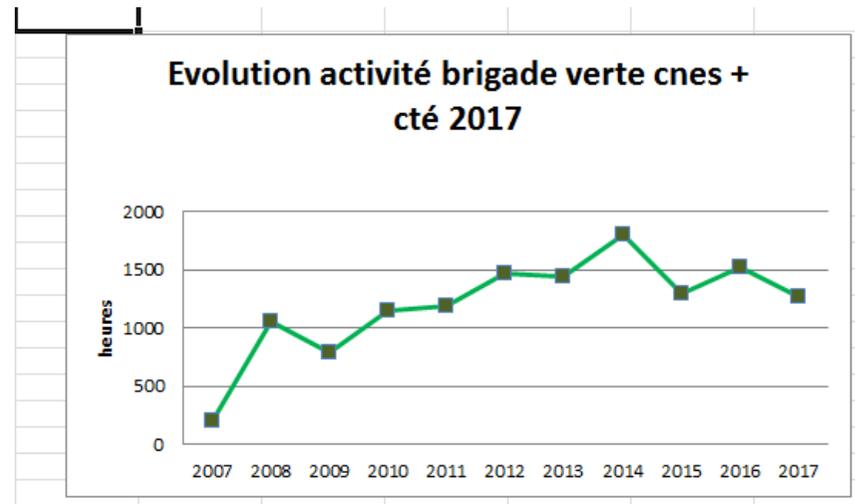
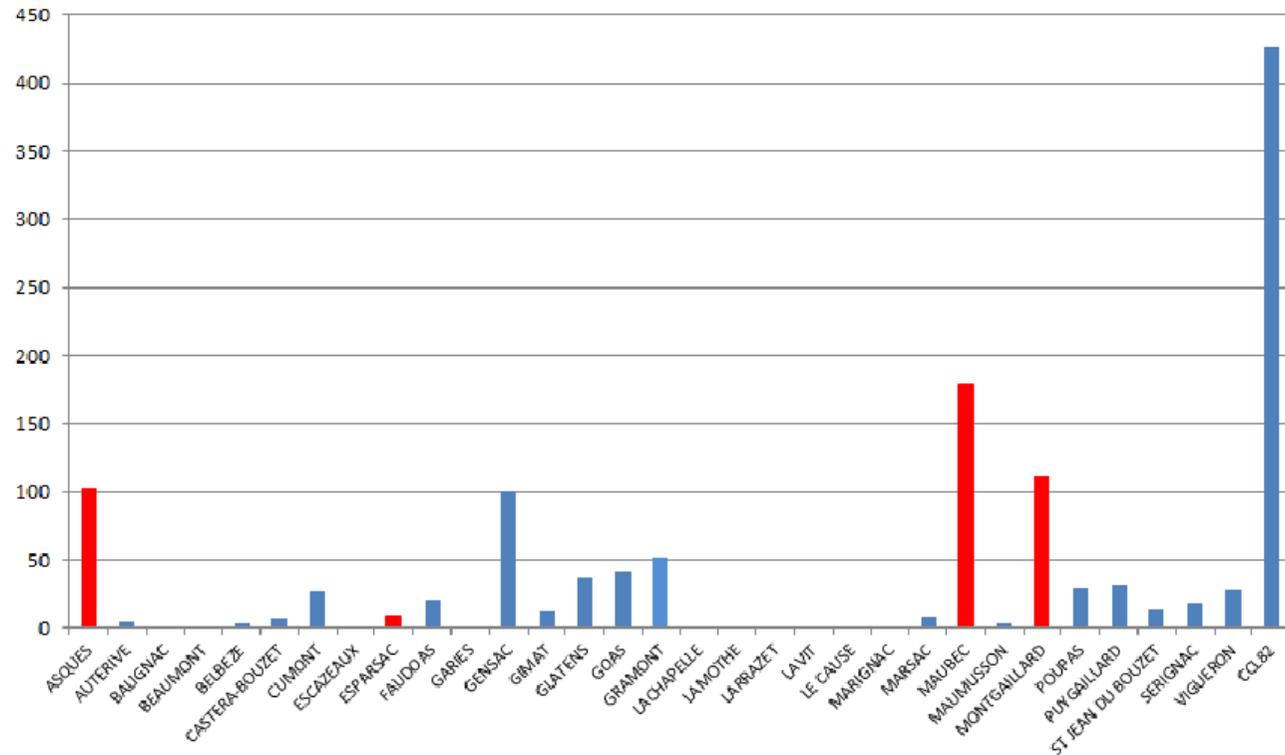
Travaux voirie communautaire 2017

- Programme principal : 405 000 €
 - Signalisation verticale : 25 000 €
 - Signalisation horizontale : 20 000 €
 - Programme liant : 150 000 €
 - Programme ouvrages d'art : 50 000 €
-
- Reste à réaliser : 30 000 €





BRIGADE VERTE 2017



Remarque du Conseil Communautaire : les élus sont satisfaits de cette prestation.



Autorisations de voirie CCLTG en 2017

CONSULTATIONS	DEMANDES DE PERMISSION DE VOIRIE	DT (Déclaration de travaux) DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)		
		Récépissés	Récépissés communes hors CCLTG	Travaux réalisés pour la CCLTG
42	89	277	20	124

AUTORISATIONS DE VOIRIE CCLTG EN 2016

CONSULTATIONS	DEMANDES DE PERMISSION DE VOIRIE	DT (Déclaration de travaux) DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)	
		Récépissés	Travaux réalisés pour la CCLTG
28	58	186	163



SPANC



Opération groupée 2017 :

L'opération est en cours d'exécution :

- accord AEAG pour 24 propriétaires : 100 800 € de subventions AEAG.
- travaux réhabilitation en cours.

• SPANC 2017 :

Dépenses : 24 K€ Recettes : 32 K€



Déclinaison SDAN : scénario d'aménagement numérique Lomagne

2017-2018 : Montée en débit filaire internet ADSL : entre 8 et 50 mbit/s

6 PRM : Gimat, Maubec, Gramont, Montgaillard, Vigueron, Castéra-Bouzet

Coût global prévisionnel : 486 637 €TTC Reste à charge CCLTG : **74 606 €TTC**

Gimat : mise en service 30/10/17

Vigueron : mise en service 9/11/17

Montgaillard : mise en service 28/01/18

Castéra-Bouzet : mise en service février 2018

Gramont : mise en service 19/02/18

Maubec : mise en service juin 2018

**PRM Point réseau mutualisé*

EPCI	Type	Commune	Nom	ID SRO/SR	N Prises/lignes	Décision EPCI	Coût Total (à la prise)	Coût EPCI	observation
CCLTG	ZSR MeD	GIMAT	TF7BMGGIM	22	122	OUI	105 042 €	16 104 €	scenario de départ
CCLTG	ZSR MeD	MAUBEC	TF7FASMAU	21	85	OUI	73 185 €	11 220 €	scenario de départ
CCLTG	ZSR MeD	MONTGAILLARD	TF7LVIMON	63	58	OUI	49 938 €	7 656 €	souhait EPCI
CCLTG	ZSR MeD	GRAMONT	TF7M2RGRA	91	54	OUI	46 494 €	7 128 €	souhait EPCI
CCLTG	ZSR MeD	CASTERA BOUZET	TF7LVICAS	117	59	OUI	50 799 €	7 788 €	souhait EPCI
CCLTG	ZSR MeD	VIGUERON	TF7LRZBEL	11	93	OUI	80 073 €	12 276 €	souhait EPCI
TOTAL					471		405 531 €	62 172 €	

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'un opérateur privé s'est positionné pour la montée en débit sur la Lomagne. Notre territoire serait équipé de pylônes Hertiens reliés à la fibre.



Hôtel d'entreprises ZA Bordevieille

COUT OPÉRATION DEFINITIF 776 764 €HT (932 117 €TTC) RAR 17 081€ HT

Subventions acquises : 473 699 €

Europe (Feader)148 297 €

Etat (DETR)162 277 €

Région 125 000 €

Département 38 125 €

Autofinancement (sans recettes) : 303 065 €HT



Monsieur le Président informe l'assemblée qu'un porteur de projet serait intéressé par l'ensemble du bâtiment.



Extension Zone d'activité Delor Sérignac

COUT OPÉRATION DEFINITIF 238 319 €HT (277 561 €TTC)

Subventions acquises : 87 872 €

Etat (DETR) 53 211 €

Etat (FNADT) 34 661€

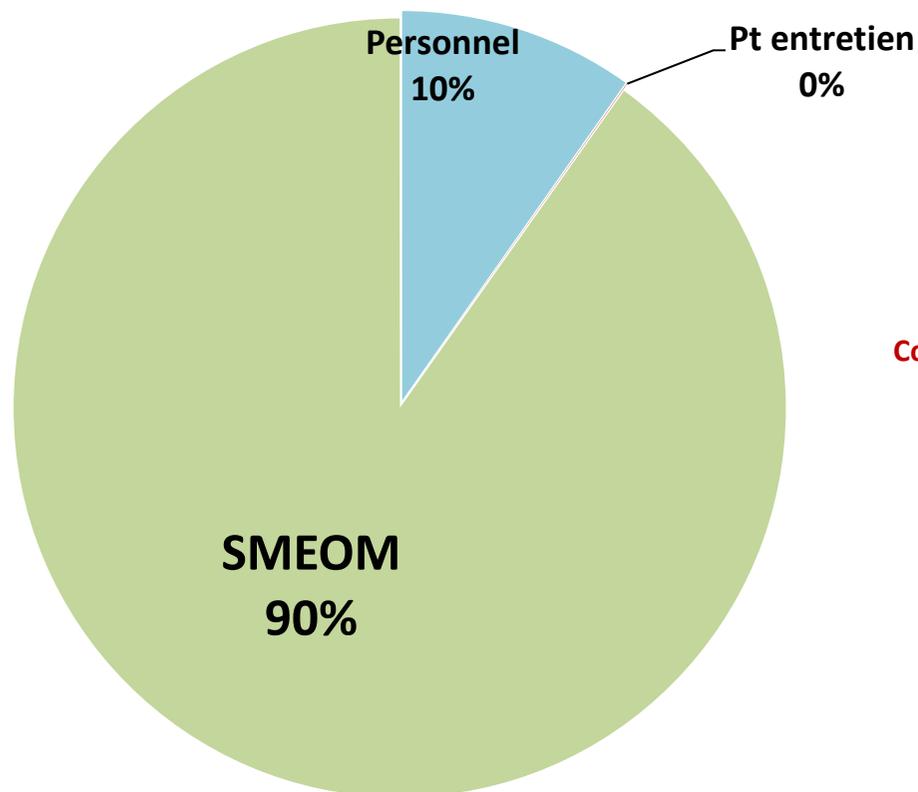
Autofinancement (-recettes 65 020 €) : 85 427 €HT

Monsieur le Président informe l'assemblée que la commercialisation est en cours.

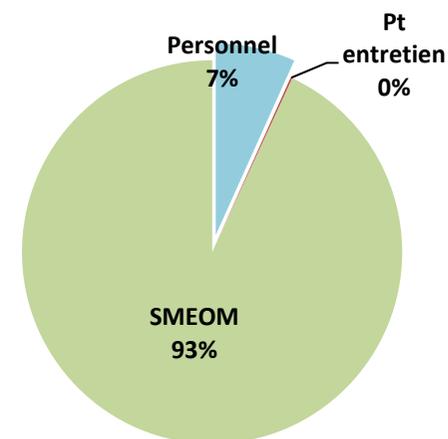




Compétence Ordures Ménagères 2017 : 1.097 million



Compétence Ordures Ménagères 2016 : 1.045 million

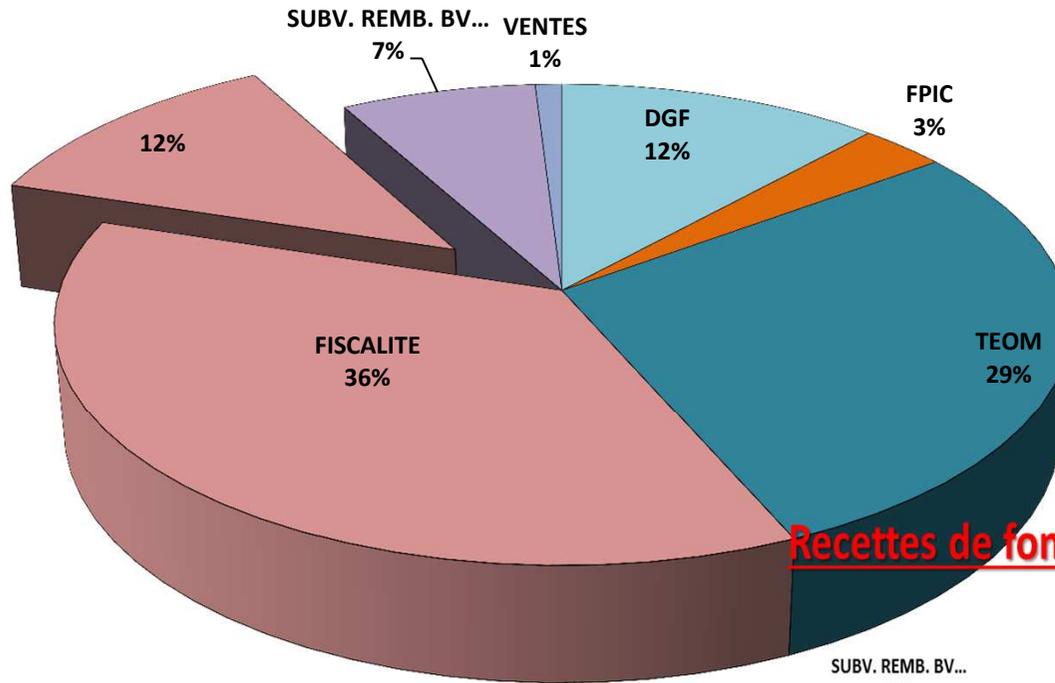


**Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 1 169 964 € (1159 769 € en 2016)
taux 15.45 %**

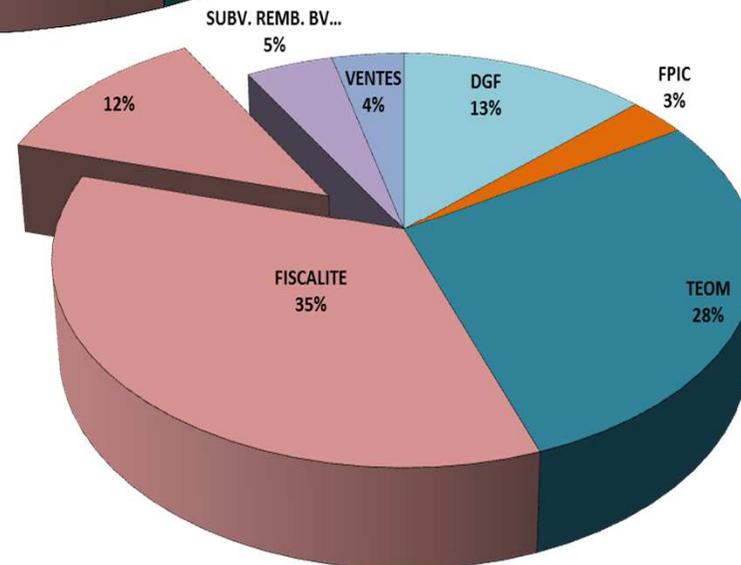
Monsieur le Président précise que le coût des ordures ménagères n'a pas augmenté.



Recettes de fonctionnement 2017 : 4.1 millions



Recettes de fonctionnement 2016 : 4 millions





Transport à la demande (TAD) Bilan 2017

👉 **Transfert compétence 'transport à la demande' à la REGION depuis le 1/01/17**

> **Transport vers les zones urbaines**

> **Transport vers les Accueils de Loisirs (accès ALSH)**

ACCES Accueil de Loisirs Sans Hébergement de BEAUMONT et de LAVIT

> **Transport vers les Activités Sportives (accès sports)**

ACCES Activités sportives à BEAUMONT / LARRAZET / SERIGNAC

ACCES AUX SPORTS

115 services (122 en 2016) avec 1729 voyageurs **15 295.76 €** (-6%)

ACCES AUX ALSH

87 services avec 100 voyageurs **6816.20€** (+53%)

ACCES AUX ZONES URBAINES les jours de marché

89 services (131 en 2016) avec 291 voyageurs..... **11 348.30 €** (-24%)

- vers Beaumont 247 voyageurs
- vers Lavit 4 voyageurs
- vers Castelsarrasin 38 voyageurs
- vers Valence d'Agen 0 voyageurs

Coût total avant subventions 33 460.26 € (-6.5%) Subventions : Région 70%



Bilan 2017 portage repas à domicile en faveur des personnes âgées

Service délivré par EHPAD Public de Beaumont. Il confectionne et assure la livraison du portage de repas à domicile en faveur des personnes âgées. (retraités de + 60 ans ou personnes handicapées) sans limite d'âge

➤ Service SIAD 11 rue Despeyrous Beaumont

Subvention 2017 CCLTG : 14 000 €

Repas servis : 19 352 (16 820 en 2016)

Prix du repas : 8.55€

comprend coût repas 4.90 € + coût transport 3.65 €

bénéficiaire APA : aide coût transport 75% pris en charge par le Dpt (soit 2.73 €)

102 bénéficiaires fidélisés (87 en 2016)



Ecole de Musique intercommunale de la Lomagne Tarn et Garonnaise

Dépenses 2017 : 134 840 € TTC (BP 2017 : 144 400 €)

Coût compétence musique 2017 : 83 075 €

Masse salariale : 131 348 €

Charge à caractère général : 3138 €

Recettes adhésions : 51 765 €

Subvention Département : 5398 €



Rentrée 2017 (11 sept.) : 145 élèves inscrits (124 en 2016)

✓ 1 école à Beaumont

✓ **Ouverture de l'école à Lavit** (1^{er} étage Mairie) : ouverture cours piano, batterie, flute, trompette, classe éveil musical

27 enfants du canton de Lavit en 2017 (7 en 2016)

✓ **Baisse des tarifs** : Cours individuel + FM : 330 €/an (avant 427 €/an)

Eveil musical : 189 €/an (avant 284 €/an)

✓ 11 disciplines instrumentales enseignées

✓ 1 chorale créée



Les résultats OPAH

54 logements subventionnés en 2017:

- 44 propriétaires occupants
- 10 logements locatifs

- Montant total de travaux engagés par les propriétaires sur 2017: 1 313 469 € HT
- Montant total de subventions tous Partenaires confondus : 680 494 € soit 52% du montant de travaux

4 façades subventionnées en 2017 pour un montant de subvention de 4 078 €

99 logements subventionnés en 2 ans et 3 mois:

- 84 propriétaires occupants
- 15 logements locatifs

- Montant total de travaux engagés par les propriétaires sur 2017: 2 473 010 € HT
- Montant total de subventions tous partenaires: 1 113 532 € soit 45% du montant de travaux engagés par les propriétaires

13 façades subventionnées en 2 ans et 3 mois pour un montant de subvention de 13 402 €

Dotation de Solidarité Communautaire 2017

COMMUNES	Nombre d'enfants scolarisés primaires et maternelles public/privé	DSC
BEAUMONT	404	39 996.76 €
ESCAZEAUX	30	3 482.66 €
ESPARSAC	31	3 255.82 €
FAUDOAS	42	4 119.09 €
GENSAC	24	2 221.28 €
LARRAZET	90	8 382.54 €
LAVIT	146	15 441.77 €
LE CAUSE	22	2 341.41 €
MARSAC	31	2 921.52 €
SERIGNAC	60	5 837.15 €
	880	88 000€

Reversement Paris hippiques 2017 : 74 529.52€



SUBVENTIONS 2017

EAJE LES P'TITS LOUPS 64	95 500 €
RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES 64	35 000 €
LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT LAEP 64	22 500 €
ASSO. PORTAGE REPAS EHPAD 61	14 000 €
MISSION LOCALE 523	4 680 €
ASSO LACHAPELLE	5 000 €
TRANSLOMAGNOLE par le FPIC	200 €
FETE DE LA NOISETTE LAVIT 10 ANS par le FPIC	500 €
FOIRE DU 8 MAI LAVIT 20 ANS par le FPIC	500 €
PARTICIPATIONS	
ADEFPAT 020	300 €
OPAH 72	90 000 €
SYNDICAT MIXTE...	20 000 €
VIS TA LOMAGNE 94	27 215 €
AIDES MODERNISATION COMMERCE 94	1 500 €

Madame Geneviève DUILHE souhaite connaître le rôle du Syndicat mixte du pays Garonne Quercy Gascogne.
Monsieur le Président lui répond que ce syndicat nous aide dans la gestion des dossiers de demandes de subvention.



ETAT DES EMPRUNTS 2017

<i>Objet</i>	<i>Capital emprunté</i>	<i>Échéances 2017</i>	<i>1ère échéance</i>	<i>Fin</i>	<i>Observations</i>
<i>Piscine</i>	<i>228 674 €</i>	<i>18 551 €</i>	<i>2000</i>	<i>2019</i>	Renégocié en 2017
<i>ZAC Bordevieille</i>	<i>150 000 €</i>	<i>13 106 €</i>	<i>2005</i>	<i>2019</i>	Renégocié en 2017
<i>ZAC Bordevieille</i>	<i>415 000 €</i>	<i>50 143 €</i>	<i>2008</i>	<i><u>2017</u></i>	
<i>ZAC(s)</i>	<i>200 000 €</i>	<i>25 036 €</i>	<i>2009</i>	<i>2018</i>	
<i>Locaux administratif</i>	<i>300 000 €</i>	<i>28 456 €</i>	<i>2010</i>	<i>2024</i>	Renégocié en 2017
<i>Achat DDE</i>	<i>80 000 €</i>	<i>7 161 €</i>	<i>2007</i>	<i>2021</i>	
<i>CAF taux 0</i>	<i>11 000 €</i>	<i>2 750 €</i>	<i>2014</i>	<i><u>2017</u></i>	
<i>Travaux voirie intempéries</i>	<i>300 000 €</i>	<i>63 297 €</i>	<i>2015</i>	<i>2019</i>	
<i>local Sentis maison de santé</i>	<i>150 000 €</i>	<i>11 500 €</i>	<i>2016</i>	<i>2030</i>	
<i>Tracteur épareuse</i>	<i>100 000 €</i>	<i>21 050 €</i>	<i>2016</i>	<i>2020</i>	
TOTAUX	<i>2 014 674 €</i>	<i>241 050€</i>			



Bilan Tourisme 2017

► Compte administratif 2017 (budget annexe OTI)

Dépenses : 0 K€ Recettes : 0 K€

Budget annexe non utilisé

Monsieur le Président précise que le budget annexe de l'OTI ne peut être arrêté. Il sera réactivé avec le versement d'une subvention de la CCLTG.

► Compte administratif 2017 (budget principal CCLTG)

Dépenses totales (F+I) : **112 854,98 €TTC**

RESTES A REALISER INVESTISSEMENT 2017

dépenses	
DROITS ETUDES	1 840 €
HOTEL ENTREPRISES	20 124 €
VOIRIE	97 981 €
MATERIEL ROULANT	10 000 €
MAT et OUTILLAGE	10 000 €
TRAVAUX BATIMENT	7 669 €
ATELIER LT	59 165 €
Matériel, INFORMATIQUE...	5 000 €
MSP BT et LT	100 000 €
TOTAUX	311 779 €
recettes	
Emprunt	500 000 €
TOTAUX	500 000 €
SOLDE	+ 188 221.00



TRESORERIE au 31/12/2017

• Budget principal ...	1 113 563.90 €
• Reste à réaliser (solde)	+ 188 223.26 €
• SPANC.....	145 563.05 €
• OTI.....	20 464.76 €

+ 1 279 591.71 €

+ 188 223.26€

+ 1 467 814.97 €

(ce montant représente l'excédent budgétaire au 31/12/17)

COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

		001 report BP 2017	RECETTES INVT 2017	DEPENSES INV 2017	RESULTAT 2017	001 BP 2018	002 BP 2017 cpte 110 31/12/2017	RECETTES FT 2017	DEPENSES FT 2017	RESULTAT FT 2017	RESULTAT A AFFECTER	FDR (fonds libres)
500	CTE COMMUNES	185 551.51	1 773 319.88	2 109 178.56	-335 858.68	-150 307.17	1 141 606.29	4 522 967.48	4 400 702.70	122 264.78	1 263 871.07	1 113 563.90
501	OTI	4 704.14	1 070.94	0.00	1 070.94	5 775.08	11 598.62	4 162.00	1 070.94	3 091.06	14 689.68	20 464.76
504	SPANC	4 200.00	0.00	4 200.00	-4 200.00	0.00	135 991.85	28 080.00	18 508.80	9 571.20	145 563.05	145 563.05
	TOTAL	194 455.65	1 774 390.82	2 113 378.56	-338 987.74	-144 532.09	1 289 196.76	4 555 209.48	4 420 282.44	134 927.04	1 424 123.80	1 279 591.71
		RESULTAT A AFFECTER	RESTES A REALISER	SOLDE 001 fin 2016	SI NEGATIF,DEFICIT A COUVRIR:1068/ 2016	002 BP 2017 cpte 110 31/12/2017	001 BP 2017					
500	CTE COMMUNES	1 263 871.07	188 223.26	-150 307.17	37 916.09	1 263 871.07	-150 307.17					
501	OTI	14 689.68	-5 711.00	5 775.08	64.08	14 689.68	5 775.08					
504	SPANC	145 563.05		0.00	0.00	145 563.05	0.00					



Vote des comptes administratifs 2017 approbation des comptes de gestion 2017

Vote des affectations de résultats 2017

Communauté de Communes

001- solde d'exécution d'investissement reporté (recettes)	-150 307.17 €
002- excédent antérieur reporté de fonctionnement (recettes)	1 263 871.07 €
1068- excédents de fonctionnement capitalisés (recettes)	0.00 €

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

001- solde d'exécution d'investissement reporté (recettes)	0.00 €
002- excédent antérieur reporté de fonctionnement (recettes)	145 563.05 €

Office du Tourisme Intercommunal (OTI)

001- solde d'exécution d'investissement reporté (recettes)	5 775.08 €
002- excédent antérieur reporté de fonctionnement (recettes)	14 689.68 €

Vote des comptes administratifs, approbation des comptes de gestion 2017 et vote des affectations des résultats 2017, soumis au vote par Mr Gérard Fauré : vote à l'unanimité du Conseil Communautaire



Le Président remercie l'ensemble du personnel administratif et clôture la séance à 18h30.

Ouverture de séance à 18h35.

Propositions d'orientations budgétaires

Le DOB donnera lieu à un vote



MSP de Beaumont

Plan de financement réactualisé (après appel d'offres)

DEPENSES	€HT	RECETTES	€HT
Acquisitions (terrains)	77 278 €	Europe (Leader)	200 000 €
Travaux	1 036 258 €	Etat (DETR/FNADT)	200 000 €
Etudes	32 681 €	Région	112 500 €
Maîtrise d'œuvre (7%)	88 203 €	Département	150 000 €
SOUS TOTAL	1 234 420 €	SOUS TOTAL	662 500 €
		Autofinancement	571 920 €
TOTAL	1 234 420 €	TOTAL	1 234 420 €

Coût prévisionnel opération après AO : 1 234 420 €HT (coût APD : 1 274 284 €)

Subventions prévisionnelles : 662 500 €HT Acquisées à ce jour : 462 500 €

Autofinancement prévisionnel : 571 920 €HT

OB 2018 : MSP Beaumont : 1 481 304 €TTC (déduire dépenses 2017)

Monsieur le Président précise que les travaux devraient débuter d'ici 1 mois ½.

Actualisation des coûts prévisionnels, des plans de financements et lancement de la phase opérationnelle (travaux): délibération du Conseil Communautaire : vote : unanimité



Plan de financement réactualisé (après appel d'offres)

DEPENSES	€HT	RECETTES	€HT	%
Acquisitions (terrains)	71 891€	Europe (Leader)	200 000 €	<i>sollicité</i>
Travaux	1 006 045 €	Etat (DETR/FNADT)	200 000 €	<i>sollicité</i>
Etudes	30 660 €	Région	112 500 €	<i>Acquis 112 500 € (130 000 € sollicité)</i>
Maîtrise d'œuvre (7,5 %)	83 502 €	Département	150 000 €	<i>Acquis</i>
SOUS TOTAL	1 192 098 €	SOUS TOTAL	662 500€	
		Autofinancement	529 598 €	44.4 %
TOTAL	1 192 098 €	TOTAL	1 192 098 €	

Coût prévisionnel opération après AO : 1 192 098 € (coût APD : 1 180 390 €)

Subventions prévisionnelles : 662 500 €HT Acquis à ce jour : 262 500 €

Autofinancement prévisionnel : 529 598 €HT

OB 2018 MSP Lavit : 1 430 517 €TTC (déduire dépenses 2017)

Monsieur le Président précise que les travaux devrait débuter le 9 avril 2018

Actualisation des coûts prévisionnels, des plans de financements et lancement de la phase opérationnelle (travaux): délibération du Conseil Communautaire : vote : unanimité

Monsieur le Président précise qu'un emprunt de 500 000 € (15 ans) sera contracté en 2018 pour les 2 MSP.
Un emprunt de 500 000 € a déjà été réalisé en 2017.



Travaux voirie communautaire 2018

Programme principal : 510 000 €TTC

Signalisation verticale : 25 000 €TTC

Signalisation horizontale : 20 000 €TTC

Programme liant : 150 000 €TTC

Programme ouvrage d'art : 78 000 €TTC

Remplacement matériels (téléscopique): 60 000 €TTC



OB programme voirie 2018 : 843 000 €TTC

Délibération du Conseil Communautaire : vote : unanimité



Atelier technique Lavit : travaux 2018

Montant du projet : 120 000 € (2017)

60 000 € pour les aménagements intérieurs et extérieurs
(économie substantielle sur le stockage des matériaux)

A réaliser en 2018 : aménagements extérieurs 60 000 €



OB 2018 : 60 000 € TTC

Délibération du Conseil Communautaire : vote : unanimité



Nouvel atelier technique CCLTG Beaumont

Création d'un nouvel atelier technique (siège CCLTG) : atelier actuel vétuste (fissures, sécurité et électricité non conformes...) et peu fonctionnel (gabarit engin trop important pour réparation à l'intérieur du bâtiment)...

Coût prévisionnel : 143 950 €HT (172 740 €TTC)

Demandes de subventions réactualisées :

ETAT (FSIPL) sollicité	47 504 €
ETAT (DETR) sollicité.....	50 382 €
Dépt sollicité	17 274 €

**> Délibération du Conseil Communautaire :
vote à l'unanimité**

Calendrier prévisionnel

2^{ème} semestre 2018 : début chantier

Début 2019 : achèvement travaux

OB 2018 : 180 000 €TTC





Déclinaison SDAN : scénario d'aménagement numérique Lomagne

Montée en débit et extension réseau hertzien-BLR CCLTG suspendue

- > à la consultation lancée en février 2018 : intégré dans tranche complémentaire marché TGN
- > maintien du réseau actuel obsolète par TGN

Nouvelles orientations de TGN : FTTH

Déploiement de la fibre dans le Département FTTH (Fiber to the Home) = fibre optique jusqu'au domicile : objectif 30 mbit/s dans chaque foyer

Consultation entreprises en février 2018

Attribution marché à l'automne 2018 : marché DSP concessive

100 000 prises sur le Dépt : Tranche ferme : 70 000 prises Tranche complémentaire : 30 000 prises

Début travaux : début 2019 > Objectif : 100% fibre échéance 5 ans

Contribution 2018 de la CCLTG à Tarn et Garonne Numérique

Budget principal TGN 2018

Participation CCLTG 2018 : 5993€TTC (4715 € en 2017)

Budget annexe TGN 2018 :

Fonctionnement (subvention d'exploitation exceptionnelle) : 2810 €HT

Investissement (subvention d'équipement) : 0 € (car pas marché BLR)

(111 820 HT en 2017 : CCLTG a versé 22 221€)

OB 2018 : 8803€ > Délibération du Conseil Communautaire : vote : à l'unanimité



OPAH : avenant financier n°2 à la convention Prolongation OPAH 2015-2018 + 1 an

Avenant financier n°2 à la Convention d'opération OPAH pour l'année 2018

- augmenter participations CCLTG aides aux travaux de 10 000 € : soit 31 438 €
- modifier le principe des aides en instaurant des primes pour limiter le budget.

6 mois coût animation-suivi année 2018 (avant subventions) : 19 922 € TTC

Montant des participations CCLTG aides travaux : 31 468 €

> Délibération du Conseil Communautaire : vote : à l'unanimité

Prolongation d'une année supplémentaire (1^{er} oct 2018 au 30 sept 2019)

- prolonger l'OPAH d'une année supplémentaire : proposition d'objectifs pour l'année de reconduction (1^{er} octobre 2018-30 sept 2019) sur la base des primes proposées dans l'avenant.

> délibération au Conseil communautaire de juin 2018

6 mois coût animation-suivi année 2019 (avant subventions) coût 2019 : 18 400 € TTC

6 mois coût participations CCLTG aides travaux (participations prévis. 2019) : 15 695 € TTC

OB 2018 OPAH : 85 000 €

Aides valorisation des façades : proposition aide de 1050 € à Mr. Me MARCHETTI (Faudoas)

> Délibération du Conseil Communautaire : vote : à l'unanimité



Participations CCLTG aux propriétaires PO/PB

Nom du propriétaire	Adresse du logement	n° dossier	Montant SUBVENTIONNABLE	Montant SUBVENTIONNE	SUBVENTION ANAH	Taux %	SUBVENTION FART ASE	TYPE INTERVENTION	Montant participation CCLTG	TOTAL DES SUBVENTIONS
PROPRIETAIRES OCCUPANTS										
BEDOUCHE Gilbert Vincent	82500 LE CAUSE	82004621	6 899.00	6 899.00 €	2 414.65 €	3500%	1 600.00 €	Tvaux amélioration Énergétique	200 €	4 214.65 €
LACOURT Monique	82500 BEAUMONT	82004561	17 605.00	17 605.00 €	8 802.50 €	50	1 760.50 €	Tvaux amélioration Énergétique	200 €	10 763.00 €
CAYREL André	82500 BEAUMONT	82004603	6975.00	6975.00	3 487.50	50	2 000.00 €	Tvaux autonomie de la personne	200 €	5 687.50 €
			14 083.00	13 025.00	6 512.50			Tvaux amélioration Énergétique		
TOTAL								5%Tvaux Lourds plafond 35000€	600 €	
PROPRIETAIRES BAILLEURS										
SCI BELLEPIERRE M. PEYREBERE	82120 LAVIT	82004494 Trvx lourds logement 1	27 853.00	27 853.00 €	9 748.55 €	35.00	1 500.00 €	10%Tvaux Lourds plafond 50000€	2 785 €	14 033.55 €
		82004494 Trvx A .E. logement 2	9 672.00	9 672.00 €	2 418.00 €	25	1 500.00 €	Tvaux amélioration Énergétique	400 €	4 318.00 €
		82004494 Trvx lourds logement 3	61 831.00	61 831.00 €	21 640.85 €	35.00	1 500.00 €	10%Tvaux Lourds plafond 50000€	5 000 €	28 140.85 €
GUERBERT Sylvie	82120 LAVIT	82004591 Trvx lourds logement 1	70 766.66	70 766.66 €	27 512.66 €	35.00	1 500.00 €	10%Tvaux Lourds plafond 50000€	5 000 €	34 012.66 €
		82004591 Trvx lourds logement 2	80 407.34	80 000.00 €	31 102.10 €	35.00	1 500.00 €	10%Tvaux Lourds plafond 50000€	5 000 €	37 602.10 €
CAZENEUVE André	82500 BEAUMONT	820045931 Trvx lourds	38 992.00	38 992.00 €	13 647.20 €	35.00	1 500.00 €	10%Tvaux Lourds plafond 50000€	3 899 €	19 046.20 €
								Tvaux amélioration Énergétique		0.00 €
TOTAL									22 084 €	
TOTAUX									22 684 €	

Délibération du Conseil Communautaire : vote : unanimité

Tourisme 2018



> **BUDGET ANNEXE OTI 2018 : 70 000 €**
dont programme d'actions 2018 : 51 000 €

- Signalétique touristique
- Outils promotionnels : guides, éditions...
- Site internet
- Participations salons
- Relation presse
- Plan média
- Soutien aux évènements

> **BUDGET CCLTG 2018 : masse salariale**

Total coût prévisionnel tourisme : 150 000 €

Monsieur le Président précise que cette année la masse salariale n'est pas intégrée dans le budget annexe de l'OTI.

Délibération du Conseil Communautaire : vote : à l'unanimité



Commerces-artisanat 2018

Proposition de plan d'actions 2018 :

- > **Educ'tour en Lomagne** (juin 2018) : élus, santé, représentants personnel/CE étab.soins, commerçants, prestataires.1500 €/2 : 750 €TTC
- > **Sensibilisation des propriétaires locaux vacants**
baisse loyers et réfection + vitrophanie habillage vitrines (5 vitro) : 3000 €TTC
- > **4 ateliers numériques (CCI)** : 600 €TTC
- > **Aides à la modernisation des commerces** : à étudier

OB CCLTG : 4350 €

- **Site web marchand VTL** : 9216.34 € (reliquat budget 2017)
 - > **2 semaines commerciales** : sollicité par VTL : 2400 €HT
 - > **Communication / plan média annuel** : sollicité par VTL : 4800 €HT

OB subvention Vis Ta Lomagne : 16 417 €

OB COMMERCES-ARTISANAT 2018 : 20 767 €

- **Délibération du Conseil Communautaire : vote à l'unanimité.**



SUBVENTIONS - PARTICIPATIONS CONTRIBUTIONS 2018

SUBVENTIONS 2018

EAJE LES P'TITS LOUPS 64	95 500 €
RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES 64	35 000 €
LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT LAEP 64	22 500 €
ASSO. PORTAGE REPAS EHPAD 61	14 000 €
MISSION LOCALE 523	4 680 €
ASSO LACHAPELLE F95	5 000 €
VIS TA LOMAGNE F 94	16 417€
PARTICIPATIONS CONTRIBUTIONS	
TOURISME F 94	37 000€
ADEFPAT 020	300 €
OPAH 72	85 000€
AIDES JEUNES AGRICULTEURS	10 000€
SYNDICAT MIXTE AMENAGEMENT NUMERIQUE	8 803€
SYNDICAT MIXTE GARONNE QUERCY GASCOGNE (PETR)	14 861€
SYNDICAT MIXTE ORDURES MENAGERES	990 000€
SYNDICAT MIXTE DE RIVIERES - GEMAPI	50 000€

Subventions EXCEPTIONNELLES en 2018 par le biais du FPIC

70ème Anniversaire POMPIERS LAVIT	500 €
-----------------------------------	-------



Subvention Les P'tits Loups

Monsieur le Président précise que la commission Finances propose de compléter la subvention de 153 000 euros annuelle si la crèche est déficitaire en fin d'année.

Politique d'aides à l'installation jeunes agriculteurs

Monsieur le Président explique que la commission Finances propose la mise en place d'une aide financière à l'installation des jeunes agriculteurs de la CCLTG sur la base de critères préalablement définis.

Monsieur Jean-Luc DEPRINCE s'interroge sur la légalité de versement de cette subvention. En effet, c'est la Région qui attribue les subventions depuis la loi NOTRe.

Monsieur le Président précise que la compétence développement économique est partagée entre la Région et la Communautés de Communes. Notre collectivité va étudier les modalités de versement de cette aide.

GEMAPI

Monsieur le Président rappelle que la commission Finances n'est pas favorable à la hausse de la Taxe Foncier Bâti portée de 2% à 2,5% générant +36 740 € de produits. La taxe GEMAPI sera instaurée en 2019 pour financer cette nouvelle compétence.

Subventions exceptionnelles

Madame AUDU BENALI sollicite une aide financière pour organiser le 30^{ème} anniversaire de la crèche « les P'tits Loups ».

Monsieur Claude TRIFFAULT sollicite également une subvention pour le 30^{ème} anniversaire du Foyer Rural

Monsieur le Président soumet au vote du Conseil Communautaire ces demandes qui sont approuvées à l'unanimité : une subvention de 500 € est donc attribuée pour chacune de ces associations.

Monsieur le Président demande que les associations adressent un courrier à la Communauté de Communes.



Ecole de Musique intercommunale

Dépenses 2017 : 134 840 € TTC (BP 2017 : 144 400 €)

Coût compétence musique 2017 : 83 075 €

Masse salariale : 131 348 €

Charge à caractère général : 3138 €

Recettes adhésions : 51 765 €

Subvention Département : 5398 €

OB 2018 : 150 000 €

Ecole de Musique de la Lomagne Tarn et Garonnaise

Rentrée 2017 Nouveaux tarifs

Accordéon > à Beaumont
Bois > ouverture à Lavit

Cordes Piano

Eveil

Chorale seule
A partir de 120 €/an*

Cours individuel d'instrument + formation musicale
A partir de 330 €/an*

Batterie

Inscriptions sur RDV
Beaumont et Lavit à partir du 26 juin pour préparer la rentrée 2017
Attention : chaque cours n'ouvrira que si un nombre suffisant d'élèves est intéressé.
Merci de vous faire connaître !

+ d'info
Contacter Maud MADELENAT (Directrice)
Email : ecolemusique@cc-lomagne82.fr

05 63 65 28 96
07 69 76 85 30

**Délibération du Conseil Communautaire demande de subvention au Département :
vote à l'unanimité.**



Transport à la demande (TAD)

👉 **Transfert compétence 'transport à la demande' à la REGION depuis le 1/01/17**

> **Transport vers les zones urbaines**

> **Transport vers les Accueils de Loisirs (accès ALSH)**

ACCES Accueil de Loisirs Sans Hébergement de BEAUMONT et de LAVIT

> **Transport vers les Activités Sportives (accès sports)**

ACCES Activités sportives à BEAUMONT / LARRAZET / SERIGNAC

OB 2018 : 40 000 €

Opération groupée pour 2018 :

Des propriétaires intéressés (accord cadre signé avec l'AEAG)

OB 2018 SPANC : 30 000 € TTC

SPANC



Dotation de Solidarité Communautaire 2018 ?

COMMUNES	Pour mémoire en 2017 - Nombre d'enfants scolarisés primaires et maternelles public/privé	DSC
BEAUMONT	404	39 996.76 €
ESCAZEAUX	30	3 482.66 €
ESPARSAC	31	3 255.82 €
FAUDOAS	42	4 119.09 €
GENSAC	24	2 221.28 €
LARRAZET	90	8 382.54 €
LAVIT	146	15 441.77 €
LE CAUSE	22	2 341.41 €
MARSAC	31	2 921.52 €
SERIGNAC	60	5 837.15 €
	880	88 000€

Pour mémoire Reversement Paris hippiques 2017 : 74 529.52€

OB 2018 DSC : 90 000 €

Monsieur le Président précise que la CCLTG verse une aide de 100 € par élève aux communes détenant une école primaire ou maternelle. Cette dotation permettait aux écoles de compenser le passage à 4 jours et demi. Aujourd'hui, toutes les écoles sont repassées à 4 jours. Monsieur le Président propose d'engager une réflexion afin de déterminer la pertinence du maintien dans le temps de ce dispositif. Il rappelle que les communes doivent transmettre à la CCLTG le nombre d'élèves scolarisés pour 2018.

OB 2018 Paris Hippiques Mairie Beaumont : 80 000 €



Urbanisme

> Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) : engagement d'un pré-diagnostic de territoire

Choix d'un bureau d'études pour réaliser le pré-diagnostic de territoire et l'animation avec les élus (de 6 mois à 1 an).

OB 2018 : 30 000 €TTC

> Modification du Plan Local d'Urbanisme de Beaumont : extension LEP lancement de cette procédure et la prise en charge (bureau études etc....)

OB 2018 : 10 000 €TTC

> Mise en accessibilité des établis. CCLTG recevant du public (ERP)

Diagnostics d'accessibilité pour ERP (EAJE/CCLTG/ Pôle enfance Lavit) Diagnostic et travaux mise en conformité

OB 2018 : 30 000 €TTC



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations **GEMAPI**

Mise en œuvre de la compétence GEMAPI

Loi 27 janvier 2014 MAPTAM confie à compter du 1^{er} janvier 2018 , la compétence obligatoire «Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations» (GEMAPI) aux EPCI.

Intervention de C.SABATIER (Syndicat Mixte Bassin Gimone et SMI AVSA)

- Commission agriculture favorable au scénario 1 (une structure unique)
Simulation financière globale estimée à 274 000 € pour 15 ctés de cnes.
Subvention prévisionnelle CCLTG/répartition du budget par EPCI : 43 000 €
- Participation CCLTG 2018 aux 4 syndicats de rivière : 50 000 €TTC

OB 2018 GEMAPI : participation CCLTG aux 4 syndicats : 50 000 €

SMBG : 38 525.85 €

SMIAVSA : ~~4120~~ € 4360 €

SIAA Gimone 32 : 1350 €

SMBAA : 1630 €



Désignation des délégués titulaires et suppléants représentant la CCLTG au sein des 4 syndicats de rivière :

Syndicat Mixte du Bassin de la Gimone

Syndicat Mixte du Bassin aval de l'Arratz

Syndicat Mixte d'Aménagement de la vallée de la Sère et de ses affluents

Syndicat Intercommunal d'aménagement et d'assainissement de la Vallée de la Gimone

Syndicat Mixte du Bassin de la Gimone: 10 délégués titulaires et 10 délégués suppléants (en substitution de Auterive, Beaumont-de-Lomagne, Belbèze-en-Lomagne, Faudoas, Gimat, Larrazet, Marignac, Maubec, Sérignac et Vigueron).

Pour rappel : liste des 2 x 10 délégués actuels ne pouvant pas être désignés par la CCLTG.

Commune	Délégué titulaire	Délégué suppléant
AUTERIVE	BIASOTTO Jean-Luc	RAYNAUD-TOUGE Hervé
BEAUMONT-DE-LOMAGNE	DEPRINCE Jean-Luc	CARRERE Alain
BELBEZE-EN-LOMAGNE	DULAC Claude	SCORCIONE Daniel
FAUDOAS	VAYSSADE David	DUPONT Jean-Louis
GIMAT	DAMIOT Michel	DUMOUCHE Michel
LARRAZET	DUTOIRON Jean-Pierre	WEBER André
MARIGNAC	PUGES Julien	RINALDI Patrick
MAUBEC	SAMSON Thibault	MONGE René
SERIGNAC	MIRAMONT Jacques	GIAVARINI René
VIGUERON	DELBREIL Michel	DELZERS Louis



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations **GEMAPI**

Syndicat Mixte du bassin aval de l'Arratz : 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants (en substitution de Gramont, Marsac, Poupas et Lachapelle).

Pour rappel : liste des 4 x 2 délégués actuels ne pouvant pas être désignés par la CCLTG.

	Délégué titulaire	Délégué suppléant
GRAMONT	TRIFFAULT Claude	CANDELON Pierrette
MARSAC	AUZERIC André	de MARSAC Mathieu
POUPAS	GUILLAUMET Laure	GUERIN Sandrine
LACHAPELLE	TAGLIAFERRI Christophe	VANNESTE Bernard



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations **GEMAPI**

Syndicat Mixte d'aménagement de la vallée de la Sère et de ses affluents : 5 délégués titulaires et 5 délégués suppléants (en substitution de Esparsac, Gensac, Glatens, Lavit et Maumusson).

NB : la CCLTG se substitue au sein du syndicat à ces 5 communes et doit désigner des délégués communautaires. Il n'y aura au comité syndical que des délégués communautaires et plus de représentants des communes.

Pour rappel : liste des 5 x 2 délégués communaux actuels. Seul Mr RENARD également conseiller communautaire peut être désigné par la CCLTG.

	Délégué titulaire	Délégué suppléant
ESPARSAC	MONTAGNER André	MARCON Dominique
GENSAC	DEL MARCO Dominique	SERRE Serge
GLATENS	ALLADIO Franck	RENARD Claude
LAVIT	NOUGAYREDE Gérard	ANDREIS Eric
MAUMUSSON	BADOR André	BIALOTO Jean-Marie



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations **GEMAPI**

Syndicat intercommunal d'aménagement et d'assainissement de la Vallée de la Gimone : 2 délégués titulaires (en substitution de la commune de Maubec).

Pour rappel : liste des 2 délégués titulaires actuels (pas de suppléant) ne pouvant pas être désignés par la CCLTG.

	Délégué titulaire
MAUBEC	Monique CLAVERIE
MAUBEC	Christian DIRAT



Monsieur le Président procède à la désignation des délégués communautaires pour chaque syndicat :

➤ **Syndicat Mixte du Bassin de la Gimone :**

Délégués titulaires	Délégués suppléants
BIASOTTO Jacques	DIRAT Maurice
MARROU Stéphane	FRESQUET Céline
ISSANCHOU Jean-Luc	LANE Andrew
LEONOWICZ Michel	ESCARNOT Michel
DIANA Bernard	LAGARRIGUE Marilys
DANGAS Ghislain	CARETTE Marie-Christine
BUSSO Claude	GOURMELON Joëlle
DAYREM Max	KAKIEL Marie-Claude
BRINGAY Climèbe	MAURIERE Nicolas
COUDERC Raymond	GALLINA Pierrette



Syndicat Mixte du bassin Aval de l'Arratz

Délégués titulaires	Délégués suppléants
VILLADIEU Claudine	BORDES Denys
BIGOURDAN Thierry	LEGUILLOU Michel
GUERIN Pascal	KENDALL Paul
NICOLAS Jean-Marc	GASQUET Marcel

➤ Syndicat Mixte d'aménagement de la vallée de la Sère et de ses affluents

Délégués titulaires	Délégués suppléants
GUIRBAL Odé	MONTAGNER André
LOPEZ Salvador	DEL MARCO Dominique
RENARD Claude	ALLADIO Franck
GARRIGUES Francis	CONSTANTIN Christian
PRADINES Patrick	DABASSE Daniel



➤ Syndicat intercommunal d'aménagement et d'assainissement de la Vallée de la Gimone :

Délégués titulaires

DAYREM Max

KAKIEL Marie-Claude

Monsieur le Président proposera de créer une cellule GEMAPI regroupant les élus de la Communauté de Communes afin de mener une réflexion collective.

Signalétique interne ZA Bordevieille : totems

OB 2018 signalétique ZA : 10 000 €TTC

Hôtel d'entreprises : communication, location et achat espace publicitaire

OB 2018 communication hôtel d'entreprises : 7000 €TTC

Divers



Délégués commune du Castéra-Bouzet : titulaire Philippe DEL MARCO suppléant : Jérôme NOVARINO

> **Délibération du Conseil Communautaire : vote à l'unanimité.**

Office de Tourisme Intercommunal : Monsieur le Président propose de désigner un nouveau vice-président du Conseil d'Exploitation de l'OT : Christian MAILFERT et l'intégration d'un nouveau délégué, Jean-Claude BONNEFOI

> **Délibération du Conseil Communautaire : vote à l'unanimité.**

Commission Tourisme, culture, communication : Monsieur le Président propose de désigner un nouveau Vice-président : Christian MAILFERT

> **Délibération du Conseil Communautaire : vote à l'unanimité.**

Requalification maison de retraite de Larrazet : bilan phase réalisation / bilan phase étude

> **Délibération du Conseil Communautaire - quitus : vote à l'unanimité.**

Personnel : évolutions

Anne BILLIERES : ouverture de poste suite réussite concours : cat B animateur

> **Délibération du Conseil Communautaire : vote à l'unanimité.**

Sophie DALBIN : ouverture de poste adjoint technique

> **Délibération du Conseil Communautaire : vote à l'unanimité.**

Recrutements :

Laetitia BAYROU, DGS

Laurent TARRIBLE, agent technique

Patrick CHAUBET, agent technique



Compétence ZAE (zone d'activité économique) : base de loisirs de Beaumont

Objet : compétence ZAE – base de loisirs de Beaumont de Lomagne

Réf. : -ma circulaire du 12 mars 2018
-votre courrier du 19 mars 2018

En réponse à votre courrier cité en référence relatif aux délais de mise en œuvre par les communautés de communes de la compétence « zones d'activités économiques », je vous informe qu'en accord avec le Directeur Départemental des Finances publiques je demande à mes services de surseoir pour l'heure au contrôle de légalité sur les délibérations et documents budgétaires y afférents.

En effet, il convient préalablement de définir de façon précise le contenu de cette compétence qui recouvre notamment les ZAC et les bases de loisirs. De même, il sera utile de déterminer les différentes modalités techniques concernant la dévolution des biens, la gestion, les personnels concernés, le budget et les attributions de compensation.

A l'issue de cette réflexion, la sous-préfète de Castelsarrasin prendra votre attache et celle du maire de Beaumont de Lomagne pour définir le calendrier et les modalités du transfert d'ici la fin de l'année 2018 afin de satisfaire les dispositions de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

Dans l'attente, la commune de Beaumont de Lomagne continue d'assurer la gestion de la base de loisirs.

Le préfet

Pierre BESNARD



Monsieur le Président donne lecture des courriers échangés avec la Préfecture concernant la prise de compétence ZAE (Zone d'Activité Economique) plus précisément de la base de Loisirs de Beaumont de Lomagne.

Monsieur le Président annonce que ce dossier sera confié à la Directrice Générale des Services de la Communauté de Communes, Madame Laëtitia BAYROU.

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de solliciter les services d'un avocat spécialiste des collectivités territoriales au vu de l'importance de ce dossier.

>Délibération du Conseil Communautaire : 6 contre

Monsieur le Président souligne qu'il faudra être intransigeant sur la prise de compétence de la base de loisirs qui aura une incidence sur les finances de la Communauté de Communes.

Monsieur le Président demande des renseignements sur la qualification de la zone du Blanc située à Beaumont de Lomagne

Monsieur Jean-Luc DEPRINCE précise que la zone du Blanc n'est pas qualifiée comme zone d'activité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est clôturée 20h00.

Le Président, F. GARRIGUES